

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016

Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Josette DUBOIS, Patrick BRIOL, Bruno RENVOISE, Michel RONCO, Gérard COURVOISIER, Pascale RIBES, Emilie FREYCHE, Guibert MONGIS, Marie-Hélène CAUNOIS, Marc MIRANI, Dominique LEVRAT.

Excusés : Alain JALBERT, Romain BODET.

Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVA (COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE)- REPRESENTATIVITE DES COMMUNES AU SEIN DE LA CCVA
- FUSION CCVA (COMMUNNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ARIEGE) ET DE LA CCLAG (COMMUNAUTE DE COMMUNES LÉZE ARIÈGE GARONNE)
- QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

I – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVA (COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ARIEGE) – REPRESENTATIVITE DES COMMUNAUES AU SEIN DE LA CCVA

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande reçue de la Préfecture, concernant la délibération à prendre relative aux modifications qui doivent intervenir, quant aux compétences au sein de la CCVA et de la nécessité de se mettre en conformité selon les diverses compétences à retenir et des termes à retenir. Modifications imposées par application de la loi NOTRe.

Le modèle de délibération et les diverses modifications sont présentées aux membres présents du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote favorablement pour la modification des compétences présentées par la CCVA. Une délibération en ce sens sera transmise à la Sous-Préfecture de MURET.

II – FUSION CCVA (COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ARIEGE) ET DE LA CCLAG (COMMUNAUTE DE COMMUNES LEZE ARIEGE GARONNE)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du projet de délibération concernant l'application de la possibilité de délibérer pour l'accord local fixant la répartition des sièges au sein de la future Communauté de Communes après fusion de la CCVA et de la CCLAG.

Le nombre de sièges pouvant être réparti sur les différentes Communes selon la représentation proportionnelle à la population de chaque Collectivité.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016

Le tableau ci-après donne la représentation par Commune si l'accord local est approuvé selon la définition de la loi NOTRe.

<i>Commune</i>	<i>Population Municipale</i>	<i>Nombre de sièges</i>
<i>Auterive</i>	9252	12
<i>Cintegabelle</i>	2768	4
<i>Lagardelle-sur-Lèze</i>	2648	4
<i>Venerque</i>	2580	4
<i>Vernet</i>	2413	4
<i>Miremont</i>	2278	3
<i>Beaumont-sur Lèze</i>	1529	2
<i>Gaillac-Toulza</i>	1245	2
<i>Grepiac</i>	1004	2
<i>Caujac</i>	843	2
<i>Lagrâce-Dieu</i>	540	1 siège de droit
<i>Grazac</i>	535	1 siège de droit
<i>Mauressac</i>	491	1 siège de droit
<i>Puydaniel</i>	443	1 siège de droit
<i>Auragne</i>	421	1 siège de droit
<i>Labruyère-Dorsa</i>	264	1 siège de droit
<i>Esperce</i>	253	1 siège de droit
<i>Auribail</i>	224	1 siège de droit
<i>Marliac</i>	126	1 siège de droit
TOTAL	29 857	48

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents vote pour la répartition des sièges au sein de la CCVA telle que proposée dans la proposition transmise et jointe au dossier.

Il reste au Conseil Municipal lors du prochain Conseil de délibérer sur le nom et le siège de la nouvelle Communauté après fusion.

III – QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le **Mercredi 6 Juillet à 15 heures aura lieu la Commission d'Appel d'Offres** pour la designation de l'Architecte de la future Médiathèque. Une consultation de quatre architectes a été réalisée. La Commission devra se prononcer sur le meilleur rapport qualité prix proposé.

.../...

DU 4 JUILLET 2016

- Mr Alain JALBERT (C)
- Mme Dominique LEVR
- Mr Michel RONCO (C)
- Mr Marc MIRANI (Co
- Mme Pascale RIBES (C
- Mr Gérard COURVOIS
- Mme Emilie FREYCHE
- Mr Claude BEDEL (me
- Mr Joël DESCOINS (h

Sont désignés en tant que memi

- Mr René DESCOINS
- Mr Gilbert MAROCC
- Mr Jean MARANGE
- Mr Jacques BENAZE
- Mr Robert CAMBOU
- Mr Bernard PEIRON
- Mr Jean GAUBERT (
-

- **Procédure de suivi des Commissions Sécurité de Haute-Garonne sur Etablissements Communaux Recevant du Public :** 353 sont sous avis réservés voire défavorables. La Préfecture rappelle à ce sujet la responsabilité de l'avis des Communes et l'obligation du suivi des dossiers de mis en conformité.
- **Préfecture de la Haute-Garonne :** information sur le changement du tarif pour les certificats d'immatriculation. Augmentation de la taxe par chevaux fiscaux.
- **Mail de l'AFM31 :** appel aux dons pour les Communes sinistrées du 77. Il est proposé de faire ce don au titre du CCAS, les membres du Conseil Municipal sont d'accord.
- **Mail du Syndicat CGT Finances Publiques :** courrier informant de la modification du seuil de l'estimation des valeurs immobilières prise en compte d'évaluation par le Service des Domaines.
- **Mail Préfecture de la Haute-Garonne :** Plan canicule 2016. Pour le moment, ce plan n'a pas été mis en action en Haute-Garonne mais nous devons rester attentifs.
- **CCVA :** réunion pour l'accueil des candidats à la Maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle station d'épuration de CAUJAC. Rendez-vous le 7 Juillet à 9 h 30 sur site.
- **CDG31 (Centre de Gestion) :** propose la prise en compte de la mission de prestation « PAYE ».
Les membres du Conseil Municipal ne sont pas favorables à ce transfert de compétence, qui porte le risque d'éloignement de la gestion des personnels et des difficultés à réagir rapidement sur des événements de courte durée.